

» franchises, les prérogatives et les privilèges accordés par
 » les rois aux églises et aux monastères seront maintenus;
 » enfin, nul impôt ou exaction ordonné par la cour de Rome
 » ne pourra forcer les églises gallicanes à donner de l'argent
 » au saint-siège, sans l'approbation du souverain. »

Michel Paléologue, informé des préparatifs du roi Louis, et redoutant qu'il ne se réunit à Charles d'Anjou son frère pour le chasser de Constantinople, s'empressa de se réconcilier avec le clergé latin en envoyant des sommes considérables aux cardinaux. En même temps il adressa des ambassadeurs à saint Louis, pour le supplier, par le sang de Jésus-Christ, de se rendre arbitre entre les Églises grecque et latine afin d'éteindre le schisme. Le roi refusa de se charger de cette mission; et il écrivit au sacré collège pour qu'on nommât des commissaires qui discuteraient sur les moyens de rétablir l'union entre l'Orient et l'Occident.

Quoique détourné de son premier but, Louis IX s'embarqua néanmoins avec ses troupes, et aborda à Tunis dans le dessein de contraindre les habitants de cette ville à se convertir au christianisme. Cette entreprise extravagante échoua complètement; la peste se mit dans le camp des croisés; le prince lui-même en fut atteint, et mourut misérablement sous les murs de la place.

Depuis trois ans les cardinaux étaient toujours réunis à Viterbe sans pouvoir nommer un pontife; enfin ils se rassemblèrent en conclave, et donnèrent leurs pleins pouvoirs à six d'entre eux, qui, après huit jours de disputes violentes, proclamèrent l'archidiacre Théalde souverain pontife, sous le nom de Grégoire X.

GRÉGOIRE X,

MICHEL PALÉOLOGUE,
 empereur d'Orient.

189^e PAPE.

PHILIPPE LE HARDI,
 roi de France.

Histoire de Grégoire avant son pontificat. — Ses tentatives pour une croisade. — Négociations avec Michel Paléologue pour la réunion des deux Églises. — Excommunication de Guy de Montfort. — Le pape fait élire empereur Rodolphe de Habsbourg. — Concile de Lyon. — Constitution relative à l'élection des papes. — Entrevue de Grégoire et de l'empereur. — Retour du saint-père en Italie. — Il meurt à Arezzo.

Théalde ou Thibaud était de Plaisance et de la puissante famille des Visconti; il avait été chanoine de Lyon, ensuite archidiacre de Liège, enfin cardinal et légat du saint-siège, ainsi que l'affirment les historiens Ricordanus Malespina et Joannes Villanius, contredisant en cela l'acte d'élection, qui le désigne sous le titre d'archidiacre. Quoi qu'il en soit, ces auteurs s'accordent sur ce point, qu'il était fort ignorant dans les lettres profanes et sacrées.

Après son élection, les cardinaux lui adressèrent à Saint-Jean d'Acre, où il se trouvait en légation, le décret qui lui conférait la tiare, le conjurant de hâter son retour en Italie. Le nouveau pape n'avait pas besoin d'être vivement sollicité pour quitter la terre sainte, où il était abreuvé de dégoûts;

il s'embarqua aussitôt pour Brindes, le 1^{er} janvier 1272. Pendant son séjour dans cette ville, il reçut une ambassade des notables, qui le conjuraient de rentrer à Rome et de s'installer dans l'ancienne résidence pontificale avec sa cour; ce que Grégoire refusa. Il se rendit à Orviette, où l'attendaient les cardinaux pour procéder aux formalités de la chaise percée et aux cérémonies du sacre.

Le saint-père songea ensuite aux moyens d'affermir son autorité sur les Églises d'Orient et d'Occident, et pour arriver à son but, il ne trouva rien de mieux que de faire prêcher des croisades, à l'imitation de ses devanciers. A cet effet il écrivit aux habitants de Pise, de Marseille et de Venise, qu'ils eussent à fournir des galères armées pour la terre sainte; et en même temps il envoya des légats dans tous les royaumes pour recueillir des aumônes et des legs pieux. Il reprit également les négociations entamées avec Michel Paléologue, et lui députa le cordelier Jérôme d'Ascoli, le plus rusé moine de l'époque, qui plus tard arriva à son tour au pontificat.

Pendant que le légat romain traitait avec l'empereur, pour le décider à approuver, sans examen préalable, la profession de foi que lui avait prescrite Clément IV, des agents secrets empêchaient les Vénitiens de renouveler la trêve consentie entre eux et les Grecs, et faisaient renvoyer de Venise les ambassadeurs de Michel. Ce coup d'état effraya l'empereur; pour conjurer l'orage, il se soumit au pape, et persécuta si rigoureusement les prélats grecs, qu'il les força d'abjurer le schisme au concile général que le pape avait convoqué.

L'année suivante, l'Italie fut émue par un horrible assassinat commis par Guy de Montfort sur la personne de Henri d'Allemagne. Edouard, roi d'Angleterre, fut obligé de revenir de la terre sainte et de se rendre à Orviette, où le pape résidait avec sa cour, pour lui demander justice du meurtrier, qu'il avait osé prendre sous sa protection. Grégoire, redoutant la colère d'un prince aussi puissant, se détermina à fulminer contre l'assassin cette sentence d'anathème : « Nous maudissons Guy de Montfort, et nous » permettons à toute personne de le saisir, mais non de le » tuer ni de le mutiler; nous ordonnons aux gouverneurs » des provinces, de l'arrêter, et nous mettons en interdit » tous les lieux où il aura trouvé asile. Nous défendons à » tous les chrétiens de lui prêter aucun secours, ni d'avoir » aucune communication avec lui; enfin nous absolvons et » dispensons ses vassaux ou ses sujets des serments de » fidélité qu'ils lui ont prêtés. »

Guy de Montfort ne trouvant plus de sûreté dans ses domaines, attendit le départ du roi d'Angleterre, et vint aussitôt faire sa soumission au pape, sans autre vêtement qu'une chemise et ayant une corde au cou; en cet état il se jeta à genoux et supplia avec larmes le saint-père de lever la sentence d'anathème prononcée contre lui. Grégoire, pour ne point paraître complice dans cette comédie, le livra au roi de Sicile afin qu'il le retint prisonnier pendant le reste de sa vie; néanmoins quelque temps après il permit au patriarche d'Aquilée d'absoudre Montfort des censures ecclésiastiques, et le rétablit dans ses dignités.

Dans le mois suivant, Grégoire quitta Orviette et se rendit

à Florence, où il fit son entrée le 8 juin 1273; il était accompagné de Charles d'Anjou et de Baudoin, empereur titulaire de Constantinople. Le séjour de Florence lui parut si agréable qu'il résolut d'y passer l'été, et il choisit pour sa résidence le palais d'un riche marchand de la maison des Mozzi.

Tout autre qu'un prêtre se serait montré reconnaissant de la généreuse hospitalité qu'il recevait; mais Grégoire ne songea qu'à mettre à contribution l'imprudente cité qui lui avait ouvert ses portes: il profita des divisions des Guelfes et des Gibelins pour les frapper d'une imposition de quarante mille marcs sterling, que chaque parti était tenu de payer tous les ans au saint-siège, en souvenir de la paix dont le pape se prétendait le médiateur. Malheureusement quelques esprits turbulents crurent démêler les intentions du saint-père et l'accusèrent ouvertement d'avarice; il n'en fallut pas davantage pour faire rompre les négociations, et Grégoire fut obligé de sortir de la ville confus et humilié de voir son hypocrisie démasquée.

Il se vengea de cet affront en lançant un interdit sur Florence; ensuite il se rendit à Plaisance, d'où il écrivit aux princes allemands qu'ils eussent à pourvoir au trône impérial sans retard, s'ils ne voulaient qu'il nommât lui-même un roi. Les électeurs s'assemblèrent immédiatement à Francfort, et proclamèrent roi de Germanie Rodolphe de Habsbourg.

Après cette nomination, le saint-père s'occupa de convoquer un concile général pour remédier aux abus qui s'étaient glissés dans les Églises, et qui étaient tels, que Grégoire écrivait à l'évêque de Liège: « Nous avons été informé, seigneur » évêque, que vous avez pris une abbesse de l'ordre de saint

» Benoît pour concubine, et que dans un festin vous vous » êtes vanté d'avoir eu, en quatorze mois, vingt-deux enfants » de quatorze maîtresses différentes; nous savons que dans » une de vos demeures épiscopales vous tenez un sérail de » religieuses, et que seul avec ces filles de Satan vous vous » livrez à des débordements tels que rien dans l'histoire » païenne ne peut en donner une idée.

» On nous a instruit qu'après la mort d'une abbesse vous » avez cassé l'élection canonique de la religieuse désignée » pour lui succéder, afin de donner l'abbaye à une de vos » filles, qui est en même temps une de vos maîtresses. » Enfin, non content de dépouiller les églises et les couvents, » vous osez vendre les charges et les ordres ecclésiastiques; » vous protégez les voleurs et les assassins, et jamais vous ne » paraissez à l'autel!.....»

L avait été désigné pour le lieu où devait se tenir l'assemblée: Grégoire s'y rendit à l'époque fixée, et fit l'ouverture des séances, le 7 mars 1274, dans la cathédrale de Saint-Jean. Des envoyés tartares, des ambassadeurs de toutes les cours d'Europe, ainsi que l'élite du clergé de France, d'Allemagne, d'Angleterre et d'Espagne, assistaient au concile; un roi même, le souverain d'Aragon, était venu pour se faire couronner par le pape.

Dans la première session, Grégoire expliqua les motifs de la convocation d'un si grand nombre de prélats; il s'étendit particulièrement sur la nécessité de publier une nouvelle croisade, d'opérer promptement la réunion des Églises latine et grecque, et de réformer les mœurs du clergé d'Occident. Dans la seconde session, il interpella chaque